

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00008

Numéro SIREN : 834 548 877

Nom ou dénomination : A3GP BASSIN

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt 17558

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/17558

Déposant :

Nom/dénomination : A3GP BASSIN

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 834 548 877

N° gestion : 2018 B 00008



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise A3GP BASSIN						Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 14 RUE CANTELAUDETTE 33310 LORMONT							
SIREN 8 3 4 5 4 8 8 7 7							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 0			
						Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF						Brut 1	
						Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	1 435	030	419	1 017
	Immobilisations financières * (1)		040	368	042		368
	Total I (5)		044	1 803	048	419	1 384
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 189	070	750	6 439
		Autres* (3)	072		074		
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	6 420	086		6 420
		Charges constatées d'avance*	092	1 409	094		1 409
	Total II	096	15 019	098	750	14 269	
Total général (I + II)						110	16 822
						112	1 169
							15 653
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		100
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131		)	132	
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice	Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux			136		726
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142		826
		Provisions pour risques et charges	Le 26 JUIL. 2019			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	sous le N° 17558			166		1 528
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	9 669	)	172	9 669
	Produits constatés d'avance				174		3 630
	Total III				176		14 827
Total général (I + II + III)						180	15 653
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 803
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Certifié conforme aux écritures comptables de l'exercice
le 30/04/2019

© Sage



15/04/2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **A3GP BASSIN** Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31 12 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210	
	Production vendue	215	214	
	Biens			
	Services*	217	218	24 038
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée*			224
	Subventions d'exploitation reçues			226
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 24 038
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234 4 626
	Variation de stock (marchandises)*			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242 17 519
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 244
	Rémunérations du personnel*			250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252
	Dotations aux amortissements*			254 419
	Dotations aux provisions			256 750
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259 260 262
	Total des charges d'exploitation (II)			264 23 313
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 725
Produits financiers (III) 280 1 Charges financières (V)				294
Produits exceptionnels (IV)				290
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies), dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))				300 347 348
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310 726
B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312 726 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318
	Provisions non déductibles*			322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés			247 330
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*			248 330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999
	Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Entreprises nouvelles (44. sexes)			986 342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)			981 342	
ZRD (44. terdecies)			127 342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			991 342	
ZFA (44. quaterdecies)			345 342	
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992 342	
Dont divers			346 350	
Créance due au report en arrière du déficit			346 350	
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)			655 350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col.1 Déficit col.2				352 726 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col.1 Déficit col.2				370 726 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme aux écritures comptables de l'exercice
le 30/04/2019

Nº 2033-B-SD

[illegible]

Summary

N° 2033-B-SD

Divers à déduire

Montant[illegible]

↓ 5 m m

Désignation de l'entreprise : A3GP BASSIN

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 435	474		476	1 435				
	Immobilisations financières	480		482	368	484		486	368				
TOTAL		490		492	1 803	494		496	1 803				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	419	564		566	419		
TOTAL		570		572	419	574		576	419		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A3GP BASSIN

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	750	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	750	686
					750

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS RÉPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A3GP BASSIN		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 02012018		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 4 5 4 8 8 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A3GP BASSIN

ADRESSE (voie) 14 RUE CANTELAUDETTE

CODE POSTAL 33310

VILLE LORMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BUAT Prénom(s) ERIC
 Nom marital % de détention 80 Nb de parts ou actions 80
 Naissance : Date 18121967 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
 Adresse : N° 97 Voie RUE DU GENERAL DE GAULLE
 Code Postal 33740 Commune ARES Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique LAGARDERE Prénom(s) JEAN-LUC
 Nom marital % de détention 20 Nb de parts ou actions 20
 Naissance : Date 24041967 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays FR
 Adresse : N° 8 Voie ROUTE DE GÛTRES
 Code Postal 33133 Commune GALGON Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

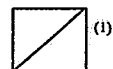
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 4 5 4 8 8 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A3GP BASSIN

ADRESSE (voie) 14 RUE CANTELAUDETTE

CODE POSTAL 33310

VILLE LORMONT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Handwritten signature and date: 15/08/2019



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	02012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	☐	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A3GP BASSIN 14 RUE CANTELAUDETTE 33310 LORMONT	14 RUE CANTELAUDETTE 33310 LORMONT
SIRET 83454887700010	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : CONSEIL EN GESTION ENTREPRISE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☒	Pôle de compétitivité ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

Tél : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA

Date : 03052019 Lieu :

Qualité :

Nom du signataire :



Signature

A3GP BASSIN
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 Euros
N° SIRET 834 548 877 RCS de BORDEAUX
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE PONT D'AQUITAINE
14 RUE CANTELAUDETTE 33310 LORMONT

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Le 25/06/2019 à 09H00, est présent au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur Eric BUAT
- Monsieur Jean-Luc LAGARDERE

agissant en qualité de seuls associés de la société, se sont réunis afin de donner leur accord sur les comptes annuels pour l'exercice 2018 se clôturant au 31/12/2018.

L'assemblée est présidée par Monsieur BUAT

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- les comptes annuels
- le rapport du Président
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 8 jours au moins avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la Présidence sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2018
- Approbation des comptes et affectation du résultat

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la Présidence et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et donne à la Présidence quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice 2018 se clôturant le 31/12/2018 est de 725,96 € est affecté comme suit :

- 5 € sera mis dans le poste « Réserve légale »
- 720,96 € sera mis dans le poste « Autres réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Eric BUAT pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et l'associé présent.

Le Président
Eric BUAT



L'Associé
Jean-Luc LAGARDERE

